

pris pour lui-même le conseil qu'il donne si justement de tempérer la force; il y a, notamment dans ses reproches contre la Suisse, une furie amère de langage que nous avons dû prudemment étouffer sous notre silence. Nous devons dire aussi qu'entre les despotismes qu'il combat, et nos inclinations ne s'éloigneraient pas des siennes sous ce rapport, il y en a un pourtant qui méritera toujours en poésie de survivre à la chute des autres : c'est le despotisme sensible et irritable de l'oreille. Il arrive trop souvent au poète de le braver, et non impunément; on se heurte dans ses vers à une certaine âpreté syllabique qui fait trop disparaître de la langue du chant l'élément musical. Et si l'on lait attention au plan tout entier de l'ode, quoique certainement il ne manque pas de dessein habile et d'art, on s'aperçoit qu'il se rapporte plus à un cours de politique, ou, nous voulons dire à un choix d'arguments tels que peut les donner la polémique des journaux qu'à une régulière exploitation des richesses poétiques du sujet.

Veut-on, à cet égard, de la poésie pure, de l'inspiration nette et franche, de l'élan lyrique, comme le sujet sondé et senti par une âme de poète peut en fournir? quelques filons d'or vont être à extraire d'une quatrième composition dont il nous reste à parler.

L'auteur du manuscrit n° 16, ayant pour devise *Fox populi, vox Del*, ne s'est pas mis en frais de longue et verbuse poésie. Dix-neuf strophes, et voilà tout. Le poète est un esprit ardent; il ne monte pas sa lyre pour sonner des préludes; il s'abandonne à deux, trois sentiments, les vers suivent d'un mouvement précipité, ils coulent de source, et l'ode n'a pas d'autre artifice de composition. Il y a apparence, si nous en jugeons par quelques expressions violentes et âcrement passionnées, que nous ne sympathiserions pas précisément avec ce nouveau concurrent dans toute l'étendue